



## SITES INSCRITS DU BOURG DE SAINT-AUVENT ET DES VALLEES DE LA GORRE ET DU GORRET

### NATURE ET INTERET DU SITE

Le site comprend deux espaces paysagers : la zone de confluence avec le promontoire et les vallées encaissées ; la zone de l'étang de la Pouge et Puy d'Eau, bocagère et vallonnée.

La Gorre et le Gorret qui s'écoulent au fond de vallées très encaissées parallèles sur environ deux kilomètres, avant de se rejoindre ont formé un promontoire remarquable. Le site était traversé anciennement par la voie romaine allant de Limoges à Chassenon qui franchissait la rivière dans la zone de confluence (lieu-dit le Planchat). Cette voie rectiligne, en remblai et déblai, au profil tendu, dont il reste des traces, a été abandonnée pour des raisons d'entretien à l'époque médiévale et remplacée par une voie sinueuse à flanc de coteau, en partie pavée, encore très visible (Ouest du promontoire). Le pont en dos d'âne à deux arches date de cette époque (XIème et XIIème siècles).

L'éperon se prêtait particulièrement bien à l'implantation d'un édifice défensif. Le château médiéval fut réalisé par la famille de Rochechouart puis remanié aux XVIème et XVIIème siècles. Autour d'une cour fermée, s'organisent : au Nord et Nord-Est, deux corps de logis en V couverts de tuiles plates, à l'Est et à l'Ouest des dépendances couvertes de tuiles courbes comme le corps d'habitation du Sud dont la partie centrale, sur porche, est sur-élevée d'un étage par rapport aux corps latéraux. La partie Est du château formée d'un grand mur de moellons, les vestiges de tours et les escarpements du site côté Sud sont les restes les plus visibles des systèmes défensifs. On jouit de cet endroit d'un point de vue remarquable sur la vallée du Gorret et les jardins en terrasse accrochés au coteau Nord-Ouest du village. La partie Nord du château, cantonnée de deux tours rondes est précédée d'un escalier en demi-cercle et s'accompagne d'un parc de style XIXème siècle.



*Le Gorret, en aval  
de la grotte.  
(Ph. F. Maison.)*



L'étang de La  
Pouge.  
(Ph. G. Simonneau.)

Le bourg est groupé plus au Sud, autour de l'église, probablement bâtie au XI<sup>ème</sup> siècle et modifiée au XIII<sup>ème</sup> siècle. Le sanctuaire qui renferme depuis 1230 le corps de l'évêque Saint Auvent, mort en ce lieu en revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, a été voûté d'ogives. Le clocher endommagé par la foudre fut rebâti vers 1745. La porte à deux voussures, typiquement limousine, qui s'ouvre au Nord-Est, est abritée par un auvent appuyé sur les murs de la façade et sur une colonne ronde que supporte un soubassement carré. Une grande partie des maisons du vieux centre date du XVII<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs d'entre elles présentent de grandes ouvertures moulurées à meneaux. Les couvertures de tuiles courbes débordent largement en formant des génoises. Les grands murs des jardins ouverts de portes charretières en plein cintre ajoutent à l'aspect méridional.

Ce secteur aux paysages multiples présente un grand intérêt. Les vallées encaissées, aux pentes boisées, sont assez sombres ; les osmondes royales, par leur taille, apportent une note luxuriante, tandis que sentiers, chemin pavé et passerelles témoignent de l'utilisation humaine ancienne du site. La Gorre aux allures torrentielles forme de nombreux rapides sur les rochers en table. Dans une fracture rocheuse de la rive gauche, a été aménagée en 1947 la grotte Notre-Dame de la Paix. Sur la rive droite, que l'on rejoint par une large passerelle de bois, une chapelle couverte de chaume inspirée d'une bergerie complète ce lieu de pèlerinage très fréquenté.

Depuis le promontoire, on ressent à la fois une impression d'isolement due à la coupure des vallées et un sentiment de domination par l'étendue des territoires visibles. Cette

situation donne unité et force au bâti (bourg et château).

L'Etang de La Pouge, par son importante surface (36 hectares), marque une zone de bocage au relief peu accentué, à caractère agricole. Les paysages et points de vue sont amples, permettant d'embrasser plus de la moitié de la surface en eau. Le village de la Pouge présente un habitat traditionnel bien conservé.

Les paysages proches de Puy d'Eau appartiennent à la vallée de la Gorre. Ils n'entretiennent pas de relation visuelle avec l'étang de la Pouge réalisé sur le Gorret. Seigneurie mentionnée au XVI<sup>ème</sup> siècle, Puy d'Eau possédait un château et une chapelle qui ont été détruits en 1812. Les éléments bâtis visibles aujourd'hui portent les traces de ce passé : ouvertures ouvragées de style Renaissance, très grands bâtiments agricoles aux toitures de tuiles canal à quatre pans.

L'ensemble des sites protégés présente un grand intérêt écologique : sur les bords de l'Etang, un observatoire, géré par la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux du Limousin (SEPOL) permet au public d'observer les oiseaux d'eau ; la flore des vallées encaissées (dont l'Osmonde royale) et des hauteurs (lande sur la rive droite de la Gorre, au Nord du site) a fait l'objet d'un Inventaire Z.N.I.E.F.F.

## **EVOLUTION DU SITE**

Le château est utilisé en hôtel-restaurant. Cet usage permet l'accès public. La rénovation menée récemment est très rigide, en particulier au niveau des toitures (tuiles d'une seule couleur, lucarnes à très grand débord...)

Des équipements scolaires et sportifs ont été implantés au Nord du château, sur le replat

du promontoire. Cette localisation est intéressante par rapport à la vie de l'espace historique mais les constructions dont l'esthétique est totalement négligée dégradent le site du château. L'habitat dispersé se développe sur le versant Ouest de l'Étang de la Pouge, créant une rupture avec l'organisation ancienne des villages.

L'ensemble du secteur protégé est très fréquenté : promenade sur les sentiers des vallées, dans le parc du château et sur le mail planté d'érables, activités de découverte de l'environnement autour de l'étang, rencontres et pèlerinages près de la grotte.

## **PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR**

L'enterrement des réseaux dans le bourg permettrait une mise en valeur d'ensemble du bâti qui mérite également des restaurations et pourrait faire l'objet d'une Zone de Protection

du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager intégrant les beaux villages de La Pouge, Puy d'Eau et la Gorretie.

Les sentiers existants pourraient être reliés et constituer un itinéraire privilégié de découverte de la flore car les milieux sont très variés : bord d'étang, landes et boisements des coteaux, bord de rivière, bocage... Panneaux de présentation des milieux, "étiquetage" des arbres et arbustes, dépliants de présentations, promenades accompagnées peuvent être envisagés.

*Le château de Saint-Auvent, vu du nord-est. (Ph. F. Maison.)*



